

# Séance du 22 novembre 2016

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Claire ROUSSEL, Lionel HERBET, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Colette ROUSSEAU, Gérald BRÉZIN.

Absent avec pouvoir : Jérôme COURMONT à Lionel HERBET, Jean-Paul PIERRE à José HERBET, Magali LÉGER à Claudine LEQUIEN.

Secrétaire de séance : Claudine LEQUIEN.

Présents : José HERBET, Colette ROUSSEAU, Lionel HERBET, Jeannine BENOIT, Lysiane CAPON, Claire ROUSSEL, Gérald BRÉZIN, Catherine BATICLE, Laurence BÉCUE, Antony DELVILLE, Guillaume FLAHAUT, Claudine LEQUIEN

Absents avec pouvoir : Jérôme COURMONT à Lionel HERBET, Jean-Paul PIERRE à José HERBET, Magali LÉGER à Claudine LEQUIEN

Secrétaire de séance : Claudine LEQUIEN

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le maire tient à féliciter les consorts CHOQUET pour la réfection du bâtiment abritant les kinés. Monsieur le maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente qui n'appelle aucune observation.

## Approbation des rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité du service d'eau et d'assainissement

Au titre de l'année 2015, Antony DELVILLE présente le rapport annuel sur la qualité du service d'eaux usées concluant à un excellent fonctionnement de la station d'épuration, puis présente le rapport annuel sur le service d'alimentation en eau potable.

Le conseil municipal après en avoir délibéré reconnaît avoir pris connaissance des dits rapports et approuve ces derniers à l'unanimité.

## Grande hutte : acceptation d'un nouvel actionnaire en remplacement d'une personne expulsée avec fixation du montant à régler

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'un actionnaire de la grande hutte a été exclus suite à non paiement du solde du droit de chasse 2016/2017. Comme prévu au règlement et lors d'une précédente délibération, l'expulsion est prononcée en cas de récidive de non paiement, ce qui est le cas. Monsieur le maire propose l'entrée de Jacky ROGER en tant qu'actionnaire de la grande hutte figurant sur la liste d'attente d'entrée et demande de fixer le tarif du droit de chasse à 240 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter Jacky ROGER en tant que nouvel actionnaire de la grande Hutte au prix de 240 € pour la saison restant à courir et d'opérer l'annulation du titre concernant l'actionnaire expulsé.

## Encaissements de chèques

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter l'encaissement des chèques suivants :

- De la société APRIL d'un montant de 7 332,16 € concernant le remboursement des prestations maladie pour l'agent GUIDE Corinne.
- De carrefour d'un montant de 1 283 € représentant un trop payé
- du comité régional du tourisme d'un montant de 266 € représentant la récompense obtenue pour le classement de la commune par le jury régional et l'obtention d'une fleur.

## Achat d'un photocopieur

Monsieur le maire présente à l'assemblée un devis de la société SERIANS – KONIKA MINOLTA concernant l'achat d'un photocopieur couleur pour un montant de 3 300 € HT, opportunité présentée par la société pour un matériel en destockage.

A l'unanimité et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de procéder à l'achat du dit matériel.

## Décision budgétaire modificative

Le conseil municipal vote la décision budgétaire modificative suivante :

### • Section d'investissement, dépenses :

1641 Capital emprunt.....	600
21534-365 effacem rés. Guindal, Amour .....	14876
21534-364 effacem. rés. Chanoines Rossign.....	-10000
2135-379 moteur tintement + horloge.....	418
1041 capital emprunt .....	600

21534-365 effacem rés. Guindal Amour .....	14876
21534-364 effacem rés. Chanoines Rossig .....	-10000
2135-379 moteur tintement cloches + horloge .....	418
2135-355 honoraires étude travaux toiture basse collégiale .....	5154
001 déficit reporté .....	3,37
<b>TOTAL .....</b>	<b>11044,63</b>

### • Section d'investissement, recettes :

10226 taxe aménagement.....	2 722
1641 emprunt .....	8 322,63
<b>TOTAL.....</b>	<b>11044,63</b>

### • Section de fonctionnement, dépenses :

60611- eau et assainissement .....	750
60636 - fournitures de vêtements .....	70
615221-entretien batiments publics .....	8 000
615228-entretien autres batiments.....	8 000
6188-CLSH + periscolaire .....	3 000
6231-annonces et insertions .....	519
6232 - fetes et ceremonies.....	10 000
6411-salaires personnel titulaire .....	-3 000
64168-salaires CAE-CAV .....	10 000
6453-Cotisations caisse de retraite .....	-1 500
6458-cotisations AT/ACL.....	500
65548-autres contributions.....	100
6574-subvention classe de neige.....	1 500
<b>TOTAL.....</b>	<b>26 439</b>

### • Section de fonctionnement, recettes :

6459 - rembt sur remunerations personnel .....	18 500
70311-concession cimetièr.....	560
7035-droits de chasse et de pêche .....	600
704-travaux .....	1 074
70632-centre de loisirs .....	-3 500
7067 –garderie .....	1 500
7318-autres, impots.....	95
7381-TADEM.....	773
74751-subvention CCOA CLSH.....	482
7478-Participation autres organismes (CAF) .....	5 400
7713-dons .....	338
7788-autresrecettes .....	617
<b>TOTAL.....</b>	<b>26 439</b>

## Concession de places de stationnement : autorisation au maire

Monsieur le maire présente à l'assemblée le projet de convention de concession de places de stationnement avec la CCOA pour le projet de création du RAM place de la Gare et demande au conseil municipal de bien vouloir en approuver les termes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les termes de ladite convention et autorise le maire à procéder à sa signature.

## Classe de neige : subvention de la commune

Monsieur le Maire rappelle l'organisation d'une classe de neige fin janvier 2017 pour les enfants de l'école de la Vigne des classes CE2, CM1 et CM2 et demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 130 € par enfant. 53 enfants de la commune de Picquigny sont concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 130 € par enfant soit la somme de 6 890 € qui sera versée au SIVOS qui lui même la reversera à la coopérative scolaire.

## Prime du personnel 2016

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'allouer à chaque membre du personnel titulaire une indemnité d'administration et de technicité calculée comme suit :

- base 25 % du salaire brut du mois de novembre 2016
- application à cette base d'un coefficient pour absentéisme de 0 à 1
- application à cette base d'un coefficient pour valeur professionnelle et manière de servir de 0,5 à 2,5.

### **Communications diverses**

- Le bulletin municipal sera diffusé après le 15 janvier et ce pour palier aux problèmes des congés de fin d'année des sociétés d'impression
- La DETR a été obtenue pour la création de la réserve incendie rue Jean Choquet au taux de 25 % .
- Repas des aînés le 11 décembre ; préparation de la salle samedi 10/12 à 14 heures.
- De nombreux travaux sont en cours actuellement dans la commune : réfection des trottoirs rue des Chanoines et rue du Rossignol ; éclairage public sur la place, logements rue des chanoines.
- Lors de la prochaine réunion, sera fixé le prix des loyers pour les nouveaux logements rue des Chanoines.
- Téléthon : repas le vendredi 2 décembre salle des chanoines.
- La quinzaine commerciale aura lieu du 18 au 31 décembre 2016 ; vœux du maire et tirage de la tombola de la quinzaine commerciale le vendredi 6 janvier.
- Peut-on matérialiser une place de parking pour les personnes à mobilité réduite à l'ancien cimetière devant le monument ; monsieur le maire indique que ce sera fait au printemps.
- Le sable des jeux au fossé de la ville est souillé par les chats. Au bon temps, il sera enlevé et remplacé par des dalles de mousse.
- Un livre a été écrit par Philippe BRUNEEL sur la signature du traité de Picquigny
- Antony DELVILLE présente le plan des travaux de construction des passerelles devant relier la rue des 4 Moulins à la rue de l'Abreuvoir ; le chantier démarre le 28 novembre.